

**1****ENGAGEMENT**

Les équipes de maternité et de néonatalogie s'engagent avec vous, tout au long de votre projet de naissance, afin d'assurer un accueil de qualité à votre bébé, en toute sécurité.

**7****MAMAN ET BEBE**

Votre enfant sera avec vous 24h/24 pour maintenir le lien et privilégier le peau à peau. Vous participerez aux soins. En cas de séparation, les rencontres seront facilitées au maximum.

**2****FORMATION**

L'ensemble du personnel est sensibilisé et formé pour vous apporter, ainsi qu'à votre enfant, les conseils et les soins dont vous avez besoin.

**8****RYTHME DE BEBE**

L'équipe vous informera sur les rythmes d'éveil et de sommeil de votre enfant de manière à encourager l'alimentation "à sa demande".

**3****INFORMATION**

Pour préparer au mieux l'arrivée de votre enfant, des cours de préparation à la naissance vous sont proposés. Les bienfaits de l'allaitement maternel vous seront expliqués.

**9****NI BIBERON NI TETINE**

Lorsque vous allaitez, nous évitons l'utilisation des biberons et tétines pour ne pas perturber les repères de votre enfant.



Groupe Hospitalier  
Artois-Ternois  
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

## Charte d'accueil du nouveau-né et de sa famille : maternité et néonatalogie

**4****PEAU À PEAU**

Dès sa naissance, sauf avis médical contraire, votre enfant sera placé sur vous, en peau à peau, pour faire connaissance et découvrir le sein si vous le souhaitez.

**10****SOUTIEN ET RESEAU**

A votre sortie, tout sera fait pour vous accompagner et faciliter le retour à domicile. L'équipe vous donnera les coordonnées des associations et groupes de soutien.

**5****ALIMENTATION**

L'équipe vous donnera tous les conseils et techniques pour nourrir votre enfant dans les meilleures conditions quelque soit votre choix.

**11****CODE OMS**

Les équipes vous accompagnent et s'engagent à vos côtés sans aucune pression commerciale et publicitaire.

**6****L'ALLAITEMENT MATERNEL**

Le lait maternel est adapté aux besoins de votre enfant de manière exclusive les 6 premiers mois et jusqu'à deux ans ou plus avec la diversification alimentaire. Aucune autre alimentation n'est donnée au nouveau-né allaité par le personnel sans indication médicale.

**12****FAVORISER LE LIEN**

Nos pratiques professionnelles ont pour objectif de favoriser le lien mère-enfant. Nous adaptons les procédures dans le respect de la physiologie de l'accouchement.